

PRESENTATION DU MEMOIRE
DIPLOME UNIVERSITAIRE
DE PSYCHOPATHOLOGIE DU BEBE

Année 2009-2010

LE MEMOIRE est à remettre en 4 exemplaires au secrétariat du Département du Professeur Marie Rose MORO (01 48 38 77 34 ou 35) pour le **14/6/2010** (si soutenance en juin) au plus tard ou le **10/9/2010** (si soutenance en septembre) au plus tard.

Département de Psychopathologie Clinique de l'Enfant et de la Famille – U.F.R. Santé, Médecine, Biologie Humaine – 74 rue Marcel Cachin – 93017 BOBIGNY Cedex

QUELQUES REGLES GENERALES DE PRESENTATION :

- Mémoire tapé en traitement de texte. Texte justifié, caractère de 12 points
- Double interligne (25 lignes par page), 60 signes par ligne
- Environ 50 pages, uniquement au recto – La pagination commence dès la page de titre (page qui suit la page de couverture et qui en est la copie conforme)

I. PAGE DE COUVERTURE

(Elle sera de couleur **verte** pour l'année universitaire 2009-2010)

APPARAISSENT SUR LA COUVERTURE, DANS L'ORDRE, LES ELEMENTS SUIVANTS :

TITRE du MEMOIRE

Il doit indiquer clairement le contenu et être aussi précis que possible.
Si l'information n'est pas suffisante, il faudra ajouter un sous-titre.

NOM de L'AUTEUR précédé du prénom
Pour les femmes mariées : NOM de jeune fille épouse X

NATURE du MEMOIRE : D.U. de PSYCHOPATHOLOGIE du BEBE

NOM de l'ETABLISSEMENT où est soutenu le Mémoire :

UNIVERSITE PARIS 13
U.F.R. – Santé, Médecine, Biologie Humaine de Bobigny
Département de Psychopathologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent (Pr. M.R. MORO)

ANNEE
2009-2010 **Promotion :**

NOM de (s) Directeur (s) du Mémoire

- Professeur M.R. MORO
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

II. TABLE DES MATIERES :

C'est la liste des TITRES des chapitres et des divisions et subdivisions

Elle est placée de préférence au début du mémoire et doit être paginée pour faciliter la lecture de ce mémoire.

III. TEXTE PRINCIPAL

III.1 PRESENTATION DES CHAPITRES :

I TITRE DU PREMIER CHAPITRE

I.1 INTER-TITRE DE PREMIER NIVEAU

I.1.1 INTER-TITRE DE DEUXIEME NIVEAU

I.1.2 INTER-TITRE DE DEUXIEME NIVEAU

I.1.3 INTER-TITRE DE DEUXIEME NIVEAU

I.2 INTER-TITRE DE PREMIER NIVEAU

I.2.1 INTER-TITRE DE DEUXIEME NIVEAU

I.2.2 INTER-TITRE DE DEUXIEME NIVEAU

I.2.3 INTER-TITRE DE DEUXIEME NIVEAU

II. TITRE du DEUXIEME CHAPITRE

III.2 PRESENTATION DES NOTES :

Pour un confort de lecture, elles sont indiquées avec appel de notes en chiffre arabe, par ordre d'apparition dans le texte, sans parenthèse et sont placées en bas de page concernée (voir en bas de cette page).

III.3 LES CITATIONS :

Suivant le contexte, on indiquera dans le texte :

- soit : '....citation....' (Balier, 1988, page (s) de citation).....

- soit : comme l'a montré Balier (1988), ...

IV. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : présentation des sources

Les références bibliographiques répertorient uniquement les ouvrages et les articles cités dans le textes ainsi que les œuvres dont on s'est inspiré pour formuler son propos.

Elles sont regroupées à la fin du travail, par ordre alphabétique AUTEUR.

Il existe de très nombreuses présentations des références bibliographiques et il n'existe pas de présentation obligatoire. La seule règle est que la présentation soit cohérente et homogène.

Ci-dessous nous vous proposons le style de présentation le plus répandu dans les bibliographies scientifiques internationales (style Vancouver). C'est également la présentation la plus pertinente, car elle permet, outre le classement alphabétique AUTEUR, un classement chronologique pour un AUTEUR. On isole d'abord ses publications personnelles des publications faites avec d'autres collaborateurs, celles-ci viennent ensuite.

IV. 1. PRESENTATION POUR UN OUVRAGE

IV.1.1. POUR UN OUVRAGE AYANT UN SEUL AUTEUR OU DES CO-AUTEURS :

NOM puis initiale du prénom du ou des AUTEURS, (Année de parution, suivie de a,b,c,... s'il y a plusieurs titres du même auteur pour la même année), Titre de l'ouvrage, Lieu d'édition, Maison d'édition (Nom de la collection).

BALIER C. (1988), Psychanalyse des comportements violents, Paris PUF (Le Fil rouge)

BALIER C, DUPONT J.& DURAND P. (1990), Titre...	- si 3 AU au plus
BALIER C. & al. (1996), Titre...	- si plus de 3 AU
BALIER C. (ed) (1996), Titre...	- si ouvrage collectif sous la direction de Balier

IV.1.2. POUR UN CHAPITRE DANS UN OUVRAGE :

A la présentation précédente, il faut ajouter in suivi de l'initiale du prénom et du nom du (ou des) responsable scientifique de l'ouvrage (ed) ou (eds), le titre de l'ouvrage collectif, ainsi que la pagination (page début et fin du chapitre)

BALIER C. (1992), Psychopathologie des auteurs de délits sexuels concernant les enfants in M. Gabel (ed) Les enfants victimes d'abus sexuel 149-155, Paris PUF (Le Fil rouge)

IV.1.3. POUR UN OUVRAGE TRADUIT :

Il faut d'abord donner les références de l'ouvrage en langue originale (date de l'édition originale et titre, lieu d'édition, éditeur puis les références de la traduction française avec le nom du traducteur si possible et de l'année de parution en français.

KEMPE C.H. & HELFER R.E. (1972, Helping the Battered Child and his Family, New-York, B. Lippincott Company / trad.fran. par xx, l'Enfant battu et sa famille, Paris, Fleurus (Pédagogie psychosociale), 1977

IV. 2. PRESENTATION D'UN ARTICLE DE PERIODIQUE

NOM puis initiale du prénom du ou des AUTEURS, (année de parution, suivi de a,b,c,... s'il y a plusieurs titres du même auteur pour la même année), Titre de l'article, Titre du périodique, Tome, numéro, page début et fin de l'article.

ALVIN P. & COURTECUISSÉ V. (1988), Médecine des adolescents et approche hospitalière, Médecine et Enfance, 8,2, 71-76

V. QUATRIEME PAGE DE COUVERTURE :

TITRE ET RESUME EN FRANÇAIS :

TITRE ET RESUME EN ANGLAIS :

MOTS –CLES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS